

Syndicalisme rassemblé : Un nouveau souffle pour mobiliser les salariés

Depuis des semaines, le patronat tente d'instrumentaliser l'insatisfaction sociale à son profit. Le succès des manifestations du 23 novembre en Bretagne à l'appel de 7 organisations syndicales pour faire entendre les intérêts des salariés dans les discussions ouvertes avec les pouvoirs publics témoigne qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Par une déclaration commune le 25 novembre, CGT, CFDT, CFTC, FSU, UNSA ouvrent une nouvelle perspective.

Ainsi, elles interpellent patronat et gouvernement, à prendre la mesure des mécontentements, à y apporter des réponses et s'engageant à agir en ce sens :

- pour une plus grande justice sociale, en matière de pouvoir d'achat et de fiscalité, elles insistent sur la nécessité de réduire les inégalités, d'assurer l'accès à des services publics de qualité et d'évaluer l'efficacité des aides et exonérations accordées aux entreprises ;

- pour l'engagement de la France en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité tel que le propose la Confédération Européenne des Syndicats avec un socle social européen évitant les concurrences sociales (salaires minimums, conditions de détachement des travailleurs,...).

L'exigence portée par la CGT d'un débat national sur la répartition des richesses créées par le travail et le coût du capital va dans le même sens.

Les organisations syndicales condamnent également les dérives racistes, appellent à les combattre dans les entreprises dans la continuité des manifestations organisées dans toute la France le 30 novembre 2013. Ce sont autant de points d'appuis pour agir ensemble.

**Branche Poste****Ecouter et proposer : une méthode**

Depuis cet été, la DRH du siège courrier mène un projet de réorganisation. Malgré une note de sens et une démarche « participative », les 120 cadres et cadres supérieurs concernés ne trouvent pas de réponses à leurs interrogations. Leur expression se trouve muselée et leurs attentes renvoyées à « l'après-réorganisation ».

De façon unitaire, les organisations syndicales présentes au CHSCT ont alors organisé une HIS. Ainsi, lorsque la parole se libère, il est plus facile de tracer des perspectives. Ce projet suscite bien des inquiétudes sur l'équité et la régularité de la méthode et sur la pérennité des activités et missions. Les pressions sur les affectations donnent un réel sentiment d'insécurité.

Les représentants du personnel, avec la CGT, ont décidé de mener une consultation au sujet du sens, de la finalité, de l'organisation du travail.

L'arnaque du timbre vert !!!

La mise en place de la lettre verte en 2011, après avoir remis en cause le J+1, sert maintenant de support à la transformation sans précédent de la chaîne d'acheminement.

En effet, en augmentant le délai de traitement du courrier, La Poste garantit une diminution des transports aériens par une augmentation du trafic routier (plus écologique ???). En parallèle, elle en profite pour transformer, fermer des dizaines de centres de proximité car ce type de courrier n'a plus besoin d'être traité rapidement (dans la nuit).

Au final, la lettre verte c'est moins d'emploi à La Poste et dans l'aviation, pour le plus grand bonheur des actionnaires.

La CGT revendique le retour du J+1 avec des centres départementaux permettant réactivité et proximité tant pour la qualité de service que pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des postiers.

Branche Télécoms**La CGT 3ème chez les cadres**

Après le 2ème tour des élections au Conseil d'Administration du groupe FT-Orange, la CGT confirme sa 3ème place dans le collège Cadres. Certains se félicitent d'un taux de participation de 55,7%, ce n'est pas notre conception de la démocratie !

En votant CGT, les électeurs ont manifesté leur attachement à voir émerger un syndicalisme cadres responsable et porteur de valeurs, présent à la fois sur les grands enjeux sociétaux comme la retraite des cadres ou encore l'égalité professionnelle, mais aussi un syndicalisme du quotidien pour donner du sens au travail, de la transparence à la reconnaissance et pour exiger des moyens en phase avec les objectifs. La CGT sera représentée au CA par Ghislaine Coinaud, élue dans le collège employé-es. Nous tenions à remercier chacune et chacun d'entre vous.

Mobilisation à Equant

Les salariés rennais d'Equant, à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et SUD ont été mobilisés en assemblée générale le 21 novembre pendant la tenue du Comité d'Établissement.

Les réorganisations, diminutions d'effectifs et d'activités, l'impact du projet de réorganisation de la supervision (Spring), l'évolution du document de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) étaient au menu, avec débrayage à la clé.

La mobilisation des salariés, principalement cadres, contre les projets de la direction, allant toujours vers le moins disant social est de plus en plus d'actualité. Cette mobilisation a déjà compté et pèsera pour l'avenir des salariés du site de Cesson.

Échos

Les sages-femmes manifestent

Face à des conditions de travail déplorables et à un salaire insuffisant, les sages-femmes sont descendues dans la rue, la semaine dernière, pour manifester leur ras le bol !

Les propositions avancées par le ministère, lors de la rencontre du 13 novembre dernier, étant très en deçà des attentes de la profession.

La CGT demande, dans un communiqué commun avec les autres organisations syndicales, l'ouverture immédiate de négociations sur la revalorisation des grilles indiciaires pour présentation d'un projet de décret lors du Conseil Supérieur de la fonction Publique Hospitalière du 11 décembre prochain, ainsi que la mise en place d'un groupe de travail sur la reconnaissance d'une filière médicale maïeutique.

Jeunesse

Réglementer les stages, une priorité

La CGT se félicite de l'annonce d'une loi sur les stages, ce que nous attendions depuis 10 ans. Il y a en effet urgence car contrairement à l'apprentissage, le stage n'a qu'une très faible définition légale et est bien souvent utilisé comme un outil permettant de contourner le droit du travail.

Dans ce contexte, la CGT rappelle ses principales propositions : assurer le contenu pédagogique du stage avec la convention de stage remplacée par un contrat, un référentiel pédagogique définissant les compétences à acquérir, un tuteur-enseignant pendant toute la durée du stage.

Créer un statut du stagiaire en entreprise avec des droits se rapprochant de ceux des apprentis et l'institution d'une rémunération pour tous les stagiaires.

Low Cost Génération : NON

La crise européenne et les politiques d'austérité frappent particulièrement les jeunes. A tel point que dans le sud de la France, l'association les « restos du cœur » a ouvert ses portes exclusivement aux étudiants !

Stop, privilégions une Europe de progrès social et de Solidarité à une Europe de la concurrence !

Pour cela, nous voulons un socle commun européen pour rompre avec la concurrence entre salariés, effacer les inégalités, la pauvreté et la précarité, avec un salaire minimum dans tous les pays, la fin des inégalités salariales F/H et l'encadrement de la mobilité des travailleurs. Cela passera par une relance de la croissance et de l'emploi durable de qualité, en particulier des jeunes, l'encadrement des stages, de l'apprentissage et de l'alternance avec des garanties à une formation adaptée et qualifiante. Pétition sur les stages : <http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/une-loi-sur-les-stages>

International

Solidarité avec les Philippins

Le passage du typhon constitue la catastrophe naturelle la plus meurtrière de l'histoire récente des Philippines.

Il a balayé des régions entières, laissant des champs de ruines et un nombre considérable de victimes. Les destructions matérielles demanderont plusieurs années pour reconstruire le pays.

La CGT se sent pleinement solidaire des victimes et avec *L'Avenir social*, son association de solidarité, elle appelle l'ensemble des salariés actifs et retraités, à se mobiliser dans le cadre d'une campagne de solidarité financière pour aider sur des projets pérennes à partir des besoins exprimés par les organisations de travail des philippins. Adressez vos dons à : « L'Avenir social – solidarité Philippines » 263, rue de Paris – case 419 93514 Montreuil CEDEX

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Salaire gelé !

Huit organisations syndicales de la Fonction Publique dont la CGT exigent une autre politique salariale.

Elles dénoncent une politique d'austérité qui fait que près d'un agent sur cinq touche une rémunération proche du SMIC.

Depuis le 1er juillet 2010 la valeur du point est gelée et la reconduction de ce gel est annoncée pour 2014, conduisant à une perte considérable de pouvoir d'achat, -14% depuis 2000, une dépréciation des carrières et un tassement des grilles.

Elles appellent les agents de toute la Fonction Publique à se mobiliser dans la semaine du 9 au 13 décembre.

Et au niveau national, elles demandent à être reçues par la Ministre de la Fonction publique pour exiger l'ouverture de réelles négociations.

Economie

Le patronat arrosé, l'économie trinqué !

Les chiffres de l'INSEE confirment l'analyse de la CGT sur le contexte économique et social : le PIB chute de -0,1 point au troisième trimestre et le recul de l'emploi, particulièrement industriel, s'accroît sur la même période.

Nous avons ici le résultat de l'assouplissement des règles de licenciement et des mesures fiscales favorables au patronat comme le crédit d'impôt compétitivité emploi qui vient ajouter 20 milliards d'euros au 172 milliards d'exonérations sociales et fiscales.

Ce sont d'ailleurs les salariés qui vont financer le CICE au travers de l'augmentation de la TVA au 1er janvier prochain. La CGT lance donc une grande campagne sur le coût exorbitant du capital, les salaires, l'emploi et la protection sociale.

Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Le projet de loi adopté par le Sénat sur l'ESS, concerne 200000 entreprises (associations, mutuelles, coopératives), soit plus de 2 millions de salariés. Des dispositions intéressantes ont été retenues, tel le droit d'information des salariés en cas de cession d'une entreprise (y compris de moins de 50 salariés), ou telle la sollicitation de la Banque Publique d'Investissement pour le financement de ces entreprises, à hauteur de 500 millions d'euros.

Des droits restent à conquérir, comme l'exemplarité en matière de respect des droits sociaux, de lutte contre la précarité, de politique salariale et même de l'égalité professionnelle.

Ces critères de définition d'une entreprise à caractère « *solidaire* », n'ont pas été retenus par les sénateurs.

Égalité

Constat accablant

Les inégalités se creusent entre les Français. C'est le constat dressé par le portrait social de l'Insee pour 2013.

Le revenu salarial moyen, en 2011, stagne dans le privé et baisse de 0,7% dans la fonction publique.

Tous secteurs confondus, cette perte salariale est très nette pour les personnes de plus de cinquante-cinq ans.

En 2011, les salariés français ont perçu en moyenne 20 050 €, les 25% les mieux payés gagnant dix fois plus que les 25% de salariés les moins bien lotis.

Les femmes ont perçu un revenu inférieur de 24% à celui des hommes.

À cette baisse globale des revenus des Français s'ajoute un poids de plus en plus lourd des crédits. Un ménage sur deux détient un crédit immobilier et/ou à la consommation.